



**PROCES-VERBAL  
DE LA REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DU 25 SEPTEMBRE 2023  
DECISION MODIFICATIVE N° 2**

sous la Présidence de Monsieur Alain PICHON,

Secrétaire de séance : Joëlle PELTIER

La réunion s'est tenue à l'Hôtel du Département de la Vienne à Poitiers.

Ouverture de la séance à 9 h 45.

Les membres ci-après étaient présents et ont constitué le quorum à la réunion du Conseil Départemental :

- **Brigitte ABAUX**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Habitat, Logement
- **Sandrine BARRAUD**, Conseillère Départementale, Présidente de la commission Tourisme, Attractivité
- **Isabelle BARREAU**, Conseillère Départementale Déléguée
- **Gilbert BEAUJANEAU**, Vice-Président, Président de la commission Routes, Mobilités
- **Marie-Jeanne BELLAMY**, Conseillère Départementale
- **Rose-Marie BERTAUD**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Action Sociale, Enfance, Famille
- **François BOCK**, Conseiller Départemental
- **Anne-Florence BOURAT**, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la commission Santé
- **Catherine BOURGEON**, Conseillère Départementale
- **Anthony BROTTIER**, Conseiller Départemental
- **Valérie CHEBASSIER**, Conseillère Départementale
- **Henri COLIN**, Vice-Président, Président de la commission Education, Collèges, Université, Bâtiments
- **Benoît COQUELET**, Vice-Président, Président de la commission Insertion, Emploi, Pôles Economiques
- **Valérie DAUGE**, 1ère Vice-Présidente, Présidente de la commission Personnes Agées, Personnes Handicapées
- **Guillaume DE RUSSÉ**, Président Délégué, Président de la commission Financements Union Européenne, Etat, Région et Grands Projets

- **Marie-Renée DESROSES**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Ressources Humaines, Moyens Généraux
- **Ludovic DEVERGNE**, Conseiller Départemental
- **Claude EIDELSTEIN**, Vice-Président, Rapporteur Général du Budget, Président de la commission Finances
- **Aline FONTAINE**, Conseillère Départementale
- **Jean-Olivier GEOFFROY**, Conseiller Départemental
- **Francis GOMEZ**, Conseiller Départemental
- **Pascale GUITTET**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Jeunesse, Sport, Citoyenneté
- **Florence HARRIS**, Conseillère Départementale
- **Gérard HERBERT**, Conseiller Départemental
- **Jean-Louis LEDEUX**, Vice-Président, Président de la commission Agriculture, Ruralité
- **Pascale MOREAU**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Aménagement du Territoire
- **Jérôme NEVEUX**, Conseiller Départemental
- **Lydie NOIRAUT**, Conseillère Départementale
- **Sybil PÉCRIAUX**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Relations Internationales
- **Joëlle PELTIER**, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la commission Climat et Développement Durable
- **Gérard PEROCHON**, Conseiller Départemental
- **Alain PICHON**, Président du Conseil Départemental
- **Benoît PRINÇAY**, Conseiller Départemental
- **Grégory VOUHÉ**, Conseiller Départemental

Les membres ci-après étaient absents :

- **Bruno BELIN**, Conseiller Départemental Délégué, Président de la commission Culture, Événementiel
- **Alain JOYEUX**, Conseiller Départemental
- **Sarah RHALLAB**, Conseillère Départementale
- **Séverine SAINT-PÉ**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Aménagement et Inclusion Numériques

**Alain PICHON** : Bonjour à toutes et à tous, quelques mots en préambule de notre semaine de décision modificative. J'ai une pensée ce matin pour notre collègue Séverine ainsi que pour sa famille en raison du décès d'un parent.

Au sujet de la rentrée scolaire, la fois dernière, je vous avais fait part qu'il serait intéressant de réfléchir au harcèlement scolaire. Je faisais le point avec Henri à ce sujet. Notre ministre de l'Éducation, Monsieur ATTAL doit faire une communication cette semaine. Il me semble intéressant de voir ce qu'il va proposer. Nous sommes sur des sujets extrêmement difficiles où il faut vraiment que nous soyons tous présents et nous devons nous serrer les coudes puisqu'il y a un univers scolaire qui est difficile pour nos jeunes. Pas pour tous, heureusement, pas dans tous les endroits, mais globalement c'est assez généralisé. L'Éducation nationale travaille beaucoup pour faire avancer ces questions-là. Nous devons vraiment, je pense, par la gestion de nos collèges et la proximité avec les jeunes et avec les équipes éducatives et de gestion, faire partie d'une réflexion sur ce sujet. Cela me semble totalement essentiel.

Le deuxième point serait de vous proposer une aide exceptionnelle en faveur du Maroc. Vous savez qu'il y a eu un séisme terrible dans ce pays avec plus de 3 000 morts, plus de 6 000 blessés et malheureusement, peut-être encore, des personnes que nous allons découvrir. À situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. C'est vrai que ce 8 septembre a été terrible dans le secteur de Marrakech et dans un secteur très large. Même si nos hauts dirigeants rencontrent des difficultés à communiquer, il me semble important d'être présents auprès des habitants puisque ce sont eux qui souffrent le plus et principalement. Il y a quand même cette « fraternité », ou cette « proximité » avec les habitants de la France, en Vienne bien sûr, mais partout ailleurs avec les personnes qui sont originaires du Maroc. Cela semble important à souligner puisque nous sommes souvent en relation. C'est quelque chose qui me semble lié à nos compétences en termes de soutien et de vision de solidarité et qui est totalement essentiel.

Le troisième point porte sur le sujet des aides alimentaires. Nous avons budgété, en 2023, 220 000 € d'aide alimentaire, soit 20 % de plus qu'en 2022. Effectivement, les besoins sont importants, peut-être pas exponentiels, mais très importants et il est essentiel que nous puissions être présents auprès de toutes les associations. Les Restos du Cœur ont obtenu 15 000 € de subvention du Département, la Banque alimentaire a obtenu 54 000 €, le Secours populaire a obtenu 10 000 €, les épiceries sociales, il y en a plusieurs dans

différents territoires et c'est très bien organisé et territorialisé, à hauteur de 140 000 €. Pour les secours d'urgence, Rose nous fera un topo à ce sujet, nous avons budgété environ 300 000 €. Les besoins sont importants et, vous voyez, avec ces sommes-là, que nous ne sommes pas en reste sur ces besoins qui existent. Nous répondons présents. C'est totalement essentiel, c'est totalement dans notre philosophie depuis toujours et les sommes que nous allouons me semblent effectivement importantes même si les besoins sont très grands.

Le quatrième point concerne la jeunesse et plutôt l'enfance avec la gestion de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la gestion des mineurs non accompagnés (MNA). Rose, je vais te laisser la parole dans une minute. C'est vrai que nous sommes dans une situation d'explosion au niveau de la prise en charge des mineurs non accompagnés. Je te laisserai le soin de donner nos chiffres. Depuis longtemps, le nombre de mineurs non accompagnés qui viennent dans la Vienne est important, un peu plus de 200 depuis le début de l'année. Les mois d'été et probablement septembre sont des mois en totale explosion. C'est un des sujets importants. Nous avons eu un bureau d'Assemblée des départements de France (ADF) il y a peu. C'est un des sujets essentiels qui sera mis en œuvre et discuté aux prochaines assises de l'ADF, les 8, 9 et 10 novembre à Strasbourg. Le Président SAUVADET a vu la Première Ministre et les Ministres concernés pour évoquer ces éléments qui font que dans nos territoires et départements, nous sommes débordés. J'en parlais il y a peu de temps avec Monsieur le Préfet, qui doit s'occuper aussi des personnes issues de l'immigration. Nous ne savons plus comment s'en occuper tellement ils sont nombreux ou comment les loger. La loi Taquet, par exemple, nous interdit à partir d'avril et tu le rediras mieux que moi, Rose, de loger les mineurs non accompagnés dans des hôtels. Cependant, toutes nos structures sont déjà remplies et bondées. Si nous ne pouvons pas les mettre dans des hôtels, que faisons-nous ? Il faut que le Gouvernement et l'État prennent en charge cette situation qui est explosive. L'immigration dépend de la compétence de l'État. Les mineurs dépendent effectivement du Département tout comme l'ASE. Au milieu de tout cela, nous sommes en très grande difficulté. Je voudrais souligner, remercier et féliciter les équipes qui sont dans des situations souvent extrêmement tendues face à des afflux de jeunes, totalement exponentiels. D'ailleurs, ils ne sont pas tous mineurs. Un petit mot, Rose, s'il te plait sur ce dossier difficile ?

**Rose-Marie BERTAUD :** Bonjour à toutes et à tous ceux que je n'ai pas vus. Je vais vous faire un point sur la situation en matière de protection de l'enfance et sur l'action sociale. Sur la protection de l'enfance, aujourd'hui – je vais parler du département, mais cela vaut

pour toute la France avec des départements qui sont bien pires que nous, même si cela ne doit pas nous rendre plus heureux – en matière de placement, nous n'avons plus de place disponible pour l'accueil des enfants. En revanche, nous essayons toujours de prendre les enfants lorsque c'est une urgence, lorsque nous avons une Ordonnance de Placement Provisoire (OPP). Pour l'instant, nous arrivons encore à gérer. C'est extrêmement tendu. Les familles d'accueil sont toutes complètes et les structures également. En ce qui concerne les mineurs non accompagnés, je ne sais pas si vous vous souvenez de 2015 ou 2016, mais, depuis cette date, nous avons mis un certain nombre de choses en place qui fonctionnait plutôt bien pour accueillir les mineurs non accompagnés afin de pouvoir les prendre en charge au niveau de la santé, la formation ou de l'éducation. Aujourd'hui, compte tenu de l'afflux que nous avons, cela n'est plus possible. Nous avons de nouveau recours à l'hôtel pour pouvoir au moins les mettre à l'abri. C'est la première des choses. Nous sommes encore à la recherche de nouveaux hôtels puisque nous sommes complètement saturés sur nos structures. Nous avons eu 56 arrivées sur le mois d'août et nous sommes déjà à 51 arrivées, le 20 septembre. Nous sommes évidemment en pleine réflexion sur ce que nous allons pouvoir mettre en place notamment au niveau de l'évaluation. Ce qu'il faut c'est que nous arrivions à réaliser les évaluations le plus rapidement possible puisqu'une partie de ces jeunes ne sont pas des mineurs non accompagnés, mais des adultes qui relèvent de l'État et non pas du Département. Je crois que Jean-Luc participe à une réunion cet après-midi dont le but est de renforcer les équipes d'évaluation. Comme tu l'as dit, Président, évidemment, l'ADF s'est emparée du sujet puisqu'au-delà de cela, il y a les moyens financiers qui ne sont pas du tout à la hauteur. L'accompagnement de l'État n'est pas là et ce sont les finances des Départements qui vont devoir une fois de plus assumer. Je pense que je vous ai fait le tour de la situation. Tout cela est très sensible quand nous savons qu'effectivement, la loi Taquet nous impose de ne plus mettre de jeunes à l'hôtel à partir de 2024. Si la situation perdure, il est évident que, de toute façon, cela ne sera pas possible. Nous avons deux solutions : soit nous les mettons à l'hôtel, soit nous les laissons sur le bord du chemin. Je pense que ce n'est pas du tout le sujet au niveau du Département de la Vienne. Effectivement, ce sera un sujet à aborder lors du congrès des Départements. Comment faire la mise à l'abri ? Comment accompagner les jeunes derrière ? Comment financer tout cela ? Je pense que cela va aussi être un des sujets d'importance sur le financement des MNA. Sachant que, parallèlement, nous sommes aussi embolisés sur l'accueil des jeunes enfants qui nous sont confiés. C'est donc une situation qui n'est pas très simple.

Je vais peut-être revenir sur l'action sociale et sur les secours d'urgence afin que nous ayons tous le même niveau d'information. Comme vous le savez, depuis le mois d'avril, nous ne pouvons plus donner de chèques. Il nous a été imposé de mettre en place des chèques d'accompagnement service. Sur le mois de septembre, une difficulté est intervenue puisque les chèques ont mis du temps à partir de la société qui est notre prestataire sur la question. A priori, c'est régularisé. Les chèques d'accompagnement service ont dû parvenir aux personnes destinataires le 18 septembre. Pour autant, nous avons évidemment écrit un courrier recommandé à la société pour que ce genre de situation ne se reproduise pas. Par ailleurs, nous avons la possibilité d'appliquer des pénalités, ce qui va être fait. Dernier point, nous sommes en train de mettre en place pour la location mensuelle, des cartes qui seront remises aux personnes bénéficiaires qui auront la possibilité de retirer l'argent d'un distributeur dans le but de pouvoir payer plus de choses que les chèques d'accompagnement service. C'est en train d'être finalisé. Ces cartes seront remises directement par nos travailleurs sociaux aux personnes, de façon qu'il n'y ait pas de délai entre la remise de la carte et l'utilisation des fonds qu'ils pourront en faire. La mise en place rencontre également quelques difficultés qui sont en train de se régler, je l'espère.

**Alain PICHON** : Merci Rose, pour ces dossiers très difficiles et très tendus. C'est vrai qu'on nous impose – pour parler des chèques service – des formalités plus compliquées dans la gestion, plus coûteuses. Pour la gestion, c'est terrible. Finalement, nous sommes obligés d'arrêter ce qui fonctionnait bien depuis longtemps et qui, a priori, ne posait de souci à personne. C'est toujours terrible d'arriver à des choses compliquées. Oui, Jean-Olivier ?

**Jean-Olivier GEOFFROY** : Je ne sais pas à quel niveau l'État pourrait intervenir, mais hier soir, vous avez bien entendu le Président de la République qui a dit qu'il viendrait aider les Départements. Je ne sais pas à quel niveau, ni à quelle ampleur et si vous avez des contacts avec la préfecture, si vous en aurez... ?

**Alain PICHON** : C'était hier, donc nous n'avons pas de nouveau. Je vois Monsieur le Préfet très régulièrement. C'est essentiel. Pour le coup, je m'étais entretenu à plusieurs reprises avec Madame BORNE sur les recettes et les budgets. Je vous en parlerai tout à l'heure, au niveau des finances des Départements. La situation est partout extrêmement tendue. Les dépenses sociales sont à la hausse, mais ça, vous le savez. Les besoins sont très importants. Je vais enchaîner directement sur les finances. Nous arrivions depuis deux ans – Claude nous en parlera tout le long de la semaine et particulièrement jeudi – à gérer ces augmentations de budget social, solidarité par des augmentations des droits de mutation.

C'était une chance. C'est ce qui nous a permis de faire face aujourd'hui. Malheureusement, les droits de mutation pour x raisons que je ne développerai pas sont beaucoup à la baisse, environ 20 % pour le Département de la Vienne. Certains autres Départements sont entre 15 et 20 %. Ces recettes-là, nous ne les aurons pas. Il faudra, en face de cette diminution de recettes, faire des économies. Le montage du budget 2024 ne va pas être facile vis-à-vis de cette situation extrêmement préoccupante. Comme tu l'as dit, Jean-Olivier, le Gouvernement, l'État, le Président de la République sont bien au courant. Nous avons beaucoup communiqué avec eux. Néanmoins, nous connaissons le niveau du budget de l'État avec ces quelque trois mille et quelques milliards de dettes. Des augmentations d'impôts que le Président, hier, impute plutôt aux communes et aux collectivités. À un moment, quand l'État se désengage, que faisons-nous ? Nous, le Département, nous n'augmentons plus les impôts puisque nous n'avons pas de levier fiscal. Nous allons devoir faire des économies. Nous savons que c'est toujours très tendu. Lorsque nous parlons des dépenses importantes, elles sont quand même issues des différentes lois récentes, le Ségur de la santé, la revalorisation du RSA. Que ce soit fait oui, mais que les compensations qui ont été annoncées soient faites également. C'est cela qui est très difficile à vivre.

Finalement, ma grande crainte et celle de nombreux présidents de Département, c'est que la fracture sociale s'accroisse. Qu'elle soit dans le rural ou plutôt urbaine, la fracture sociale s'accroît terriblement. C'est une fracture sociale et territoriale très forte, qui est déjà présente et qui va continuer malheureusement et s'accroître. Nous allons recevoir dans cet esprit, tout à l'heure, Monsieur Thibault GUILLUY, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises pour faire un point avec Benoît COQUELET et toutes les équipes qui s'occupent de l'emploi et des bénéficiaires du RSA par rapport au projet de loi « plein emploi ». Nous avons des propositions à faire. Karine, avec toutes ses équipes et Benoît, a des propositions. Nous avons réfléchi sur ces dossiers-là. Le niveau de nos bénéficiaires du RSA baisse un peu. Benoît, tu pourras en dire un mot si tu le veux. Cependant, il ne baisse pas dans des proportions très importantes alors que nous avons des besoins d'emploi sur notre territoire comme partout ailleurs qui sont eux, extrêmement importants. Ce retour à l'emploi fait partie d'une de nos grandes priorités. Une priorité évidemment de l'État, bien sûr, mais c'est quand même quelque chose qui est très difficile. Quand je parlais de fracture tout à l'heure, cela fait partie des grandes fractures, la fracture sociale liée à la situation des uns et des autres, face au travail. Benoît, un mot sur les bénéficiaires du RSA s'il te plaît et sur la visite de Monsieur GUILLUY.

**Benoît COQUELET** : Concernant les bénéficiaires du RSA, nous nous maintenons par rapport à l'année N-1, mais nous avons une revalorisation de 7,8 % du budget. Malgré cela, avec les équipes de Vienne emploi insertion et tous les partenaires Pôle emploi et les missions locales, nous arrivons à maintenir nos bénéficiaires du RSA. Il faut arriver à trouver de nouvelles méthodes. C'est pour cela que l'État a engagé France Travail. Il faut que nous discussions avec France Travail, il faut que nous expérimentions, je pense, des territoires, pour voir ce que cela peut donner. Nous avons établi une fiche pour expérimenter sur un lieu bien précis, le territoire de Châtelleraut. Nous nous apercevons que le bénéficiaire du RSA vit très concentré à Châtelleraut et sur l'axe de Châtelleraut-Poitiers. Il faut donc que nous fassions les propositions nécessaires afin que le plein emploi réussisse sur notre département. Pour cela, il nous faut des budgets. Je le rappelle. Grâce aux D d'or, nous avons pu rencontrer d'autres territoires et d'autres départements. Il y a des actions, du coaching, plein de choses dans d'autres départements. Il faut regarder et étudier cela. Cependant, nous ne faisons rien sans argent, je le rappelle. L'État doit compenser à la hauteur de ce qu'il doit compenser déjà et nous devons travailler ensemble pour le maintien de nos bénéficiaires du RSA.

**Alain PICHON** : Merci, Benoît, pour ces précisions. Un autre point : jeudi, nous allons recevoir Monsieur le Préfet de la Vienne qui nous présentera le rapport d'activité de l'État. C'est toujours un moment important où nous voyons ce qu'il se passe au niveau de l'État et ce qui nous permet également d'échanger avec le Préfet sur nos difficultés entre autres, ou nos ambitions et nos projets. En parlant d'ambition, le Département de la Vienne a une grande ambition sur l'eau. Vous le savez, puisque nous en parlons depuis déjà très longtemps, sujet au combien complexe. L'étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat (HMUC) est arrivée à son terme et nous avons besoin de passer à la phase concrète et opérationnelle et c'est tout l'enjeu du Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE). C'est vrai que le Département de la Vienne a toutes les capacités pour pouvoir prendre la main sur ce dossier. Nous sommes une structure qui couvre effectivement tout le département. C'est important en termes de territorialité. Nous avons une expérience maintenant ancienne avec la gestion du schéma de l'eau qui a mis autour de la table une soixantaine ou soixante-dix structures différentes autour de la gestion de l'eau avec des résultats qui sont plutôt favorables. Nous savons, quoi qu'il en soit, que ce sera difficile puisqu'il y a beaucoup de tensions dans ce dossier, de besoins différents. Peut-être même plus que des tensions et des visions très opposées. Néanmoins, il me semble que ce soit de notre devoir de prendre en main ces questions essentielles. La problématique de demain effectivement sera celle

de l'eau, l'eau potable évidemment mais, pas seulement, toute l'eau pour qu'elle soit suffisante pour les besoins de tous sur notre territoire. Ce n'est pas simple, mais nous ne sommes pas là que pour gérer des choses simples. Nous sommes là aussi pour nous engager et c'est ce que je vous propose aujourd'hui. Peut-être un mot Joëlle ou Jean-Louis sur ce dossier ?

**Joëlle PELTIER :** Bonjour à tous. Merci Monsieur le Président. Effectivement, je vais vous dire un mot sur les enjeux auxquels nous allons devoir faire face. Je suis tout à fait favorable à ce que le Département se positionne pour porter ce PTGE qui rentre complètement en cohérence avec les nouvelles orientations du schéma départemental de l'eau, que nous allons prendre le temps d'expliquer lors de la commission de cet après-midi. Je regrette seulement que certains élus prennent en otage ce sujet à coup de tweet. Je sais que l'eau est rare, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut mettre de l'huile sur le feu. Nous sommes là pour construire et le fait d'avoir des positions comme cela qui mettent les structures volontaires pour porter le PTGE à défaut me semble être de l'irresponsabilité. Je pense qu'il faut avoir une vision bien plus large sur le fait de dire que l'eau est seulement une problématique de milieu aquatique. Ce n'est pas le cas. Effectivement, la compétence du Département est d'abord le social, mais c'est bien d'avoir des visions plus larges parce que si nous ne faisons rien pour le tourisme, l'agriculture et l'industrie, ce seront des problématiques de solidarité et des problématiques sociales que nous aurons demain. Prendre ce sujet à bras le corps dès maintenant, faire en sorte que tout le monde se parle dans un climat apaisé c'est de la responsabilité des élus. Nous, c'est plutôt dans cette logique-là que nous souhaitons nous inscrire parce que, maintenant, il est temps de passer à la phase concrète des choses et construire plutôt que de détruire. Je prendrai donc le temps de faire de la pédagogie et expliquer pourquoi le Département est légitime pour porter un tel dossier. En tout cas, je compte sur tous les élus pour faire en sorte que les acteurs qui ont des intérêts parfois contradictoires se mettent autour de la table pour effectivement préserver l'eau potable, préserver la santé sur notre territoire et toutes les activités économiques sans lesquelles nous ne pouvons pas fonctionner sans eau. Voilà pourquoi nous essayons d'avancer pour développer ce territoire de façon solidaire sur l'ensemble du territoire rural et aussi sur le territoire un peu plus urbain.

**Alain PICHON :** Absolument. Merci Joëlle. Jean-Louis, membre du bureau du conseil de l'Agence de l'eau depuis quelque temps.

**Jean-Louis LEDEUX** : Oui. Bonjour à tous. Effectivement, ce sujet est d'une importance primordiale pour notre territoire. S'engager dans cette démarche-là c'est quelque chose d'important. Je remercie Joëlle qui sera sur le front et je serai à ses côtés pour avancer là-dessus. Le Département de la Vienne est généralement cité en exemple, par rapport à son schéma de l'eau qui a démarré sous ton action, je pense, Alain, et qui a abouti lors de la dernière mandature à pouvoir mettre tout le monde autour de la table et à pouvoir discuter. Nous savons qu'au niveau de la Commission locale de l'eau (CLE), c'est toujours un peu tendu et le Département va faire face à ses responsabilités et notamment à la main qui a été tendue par Grand-Poitiers de demander que le Département porte ce PTGE. J'ai donc dit, lors de la CLE, que nous regarderions comment nous pourrions le porter. Aujourd'hui, nous pouvons le porter puisqu'il y a d'autres Départements qui le portent. Il y a notamment le Calvados, le Tarn-et-Garonne qui font ce portage de PTGE. Nous avons donc la possibilité de le faire. Nous allons le faire puisque nous sommes des acteurs engagés et nous voulons essayer de sortir de cette crise. Il y a une chose que tout le monde doit se mettre dans un coin de sa tête, c'est que l'eau, à un moment donné, sous une forme ou une autre, il faudra la stocker pour que nous puissions faire face à la demande. D'abord, il y a la population, il y a également une partie de l'agriculture et il y a tous les autres usages comme la défense incendie ou d'autres activités comme l'industrie. C'est un ensemble et nous devons faire en sorte de faire marcher tout le monde ensemble en faisant des compromis pour pouvoir gérer cette eau. C'est dans ce sens que le Département s'engage et nous allons mettre toutes nos forces actives. Je regarde Gwenaëlle puisque c'est son service qui va devoir porter tout cela pour que nous puissions avancer et trouver rapidement une solution. Chaque minute que nous perdons – quand une saison est passée et que l'eau est tombée et que nous ne l'avons pas captée – est une crise à gérer derrière.

**Alain PICHON** : Merci Jean-Louis. François, veux-tu dire un mot ? En tant que Président de la CLE.

**François BOCK** : Effectivement, pour la CLE du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Clain, c'est important qu'un PTGE soit lancé. Nous remercions bien sûr le Département de la Vienne de se proposer pour porter ce PTGE. Un PTGE c'est une concertation, un rassemblement de beaucoup d'acteurs qui n'ont pas les mêmes opinions, qui n'ont pas les mêmes idées, mais qui sont là quand même pour dialoguer ensemble. C'est dans la construction et la concertation que nous pouvons construire un projet de territoire sur la gestion de l'eau et cela, effectivement, Joëlle l'a rappelé. Le Département, en ayant porté le Schéma Départemental de l'Eau (SDE) est tout à fait légitime puisqu'il a

déjà rassemblé effectivement l'ensemble des acteurs de l'eau pour porter ce SDE et, demain, il accompagnera l'ensemble des acteurs de l'eau de notre territoire pour ce PTGE.

**Alain PICHON** : Merci. Je cite, de temps en temps, notre illustre célèbre astrophysicien Hubert REEVES qui dit depuis toujours : « À l'échelle de l'univers, l'eau est plus rare que l'or ». C'est un élément qui doit nous faire sévèrement réfléchir. Au niveau du tourisme d'affaires, nous passons à la vitesse supérieure avec la création de l'association « La Vienne, destination affaires ». Sandrine, Isabelle ainsi que toutes les personnes autour du tourisme y travaillent d'arrache-pied évidemment avec les équipes. La mobilisation des acteurs est importante. Nous allons mettre en place avec eux, évidemment – ils seront présents, mais en retrait – avec les professionnels, l'assemblée constitutive de cette future association. Très belle soirée en perspective, jeudi, avec le top tourisme. Soyez nombreux, si vous le pouvez, c'est toujours extrêmement intéressant de voir tout ce qui se pratique. Le tourisme est une compétence partagée du Département. Nous nous y employons depuis longtemps et il est extrêmement important que le tourisme se développe dans la Vienne. Il est déjà très présent et il faut continuer à l'aider. Rodolphe BOUIN viendra jeudi en séance pour dresser un bilan de la saison touristique du Futuroscope. Nous en profiterons pour dresser un bilan un peu plus large sur la saison touristique globalement dans la Vienne qui n'est pas forcément mauvaise mais qui, nous l'avons senti, subit un léger ralentissement cette année, même si ça fonctionne encore bien et que nous sommes un département très prisé.

Concernant les D d'or, vous pouvez voir ce joli D d'or que nous avons obtenu pour la première édition des États généraux du handicap. Nous allons recommencer, Valérie, en novembre, la seconde édition. Les D d'or sont décernés par le journal des départements de France. Ce qui nous fait également plaisir – peut-être que certains d'entre vous ne le savent pas – nous n'avons pas été élus pour le coup, mais c'est lié à un grand sondage national, nous sommes le septième département préféré des Français. C'est vrai que c'est extrêmement plaisant - les votes se sont faits plutôt sur les réseaux ; c'est un organisme agréé qui s'est chargé de tout cela - de savoir que les personnes d'ici sont heureuses d'y vivre. C'est vrai que cette soirée est extrêmement enrichissante et intéressante. Nous serons candidats au prix de l'innovation organisé par l'ADF au niveau des congrès des départements de France pour les États généraux du handicap qui se déroulera le 16 novembre. C'est un élément extrêmement important.

Le dernier point que je souhaite aborder est quelque chose d'aussi essentiel, dont nous ne nous en rendons pas forcément toujours compte, de plus en plus au niveau du portefeuille. Cela va être les 100 ans du syndicat Énergie-Vienne. Nous avons beaucoup de chance dans la Vienne d'avoir un très bon puissant syndicat qui s'est mis en place, il y a 100 ans. Il était issu du rapprochement d'une grande partie des communes de la Vienne et donc, il fête ses 100 ans. Quelques autres communes sont restées rattachées à EDF et Engie, à la grande structure nationale et internationale. Le 28 septembre, au Palais des congrès, ce seront les 100 ans du syndicat Énergie-Vienne. Nous y serons assez nombreux. J'y défendrai la place et l'engagement du Département sur ces enjeux d'avenir pour nos territoires, avenir économique, mais pas seulement. C'est vraiment un moment important à ne pas manquer. Voilà pour tout ce qui se passe dans la Vienne, mais encore bien d'autres choses. Merci pour votre écoute. Si vous avez des questions, des remarques ou des prises de parole à faire, je vous en prie. Rose-Marie ?

**Rose-Marie BERTAUD :** Je voulais revenir un instant sur le harcèlement scolaire. Nous sommes tous concernés, les maires dans nos communes, mais aussi sur les écoles. Je pense qu'il serait important que nous puissions former nos agents du périscolaire. Nous entendons beaucoup parler de la formation des enseignants sur le harcèlement et je pense qu'il y a quelque chose à faire. Je ne sais pas si cela doit se faire par le centre de gestion, par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), par je ne sais qui, mais je vois bien que nous avons un certain nombre d'agents dans le périscolaire qui, aujourd'hui, sont confrontés dans les cours d'école entre autres ainsi que sur la garderie à des phénomènes, et ce, même chez de très petits enfants. Je les sens un peu quelquefois désappointés sur la position à prendre, sur la réaction à avoir lorsqu'ils constatent ou lorsqu'ils sont confrontés à des situations de harcèlement dans la cour. Je pense qu'il y a absolument un besoin de formation des agents.

**Alain PICHON :** Assurément. Marie ?

**Marie-Renée DESROSES :** En effet, j'ai eu deux situations depuis la rentrée sur la commune de Civaux. Les parents ont composé le 3020. C'est vrai qu'actuellement c'est très médiatisé. Il y a déjà eu une situation en janvier 2023. Avec la rentrée, aujourd'hui ça redémarre. J'ai rencontré l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) qui est Madame TURI sur notre circonscription, vendredi soir. J'ai demandé à avoir un rendez-vous en mairie et elle m'a proposé de venir former mes agents. Elle m'a demandé si j'étais d'accord en tant que maire, en tant qu'employeur, bien sûr, des agents qui interviennent à la fois en tant

qu'ATSEM, mais également en tant que surveillants, pendant la pause méridienne et aussi pendant la cantine. C'est elle-même qui s'est proposée de venir assurer la formation. J'ai juste à lui mettre à disposition une salle. Cela dure deux heures. Il faut le planifier. Elle m'a dit qu'elle allait le proposer sur les autres communes de sa circonscription. Voilà pour l'information de vendredi.

**Alain PICHON** : C'est vraiment intéressant et indispensable. Heureusement il n'y a pas de cas partout, mais il est possible qu'il n'y ait pas non plus d'endroits sans difficulté. Parfois, nous ne les connaissons pas. Marie, puis Pascale ?

**Marie-Jeanne BELLAMY** : Bonjour à toutes et à tous. Effectivement, à la suite de ces nombreux harcèlements, je parle en tant que Présidente des maires, nous y sommes tous confrontés et ce n'est pas d'aujourd'hui. Nous essayons de régler les problèmes à notre niveau, mais au vu de l'ampleur et des actions qui sont menées, je pense aux prises de conscience, malheureusement après un gros drame, j'ai vu en tant que Présidente, avec Lucie, comment nous pouvions travailler ensemble et bien sûr avec l'Éducation nationale. Je pense que même nous, nous ne sommes pas formés. Comme Marie a dû faire et comme moi je fais, ou comme d'autres font, nous recevons parfois les familles. Avec l'Éducation nationale, ce n'est pas évident parce que c'est leur petit monde quelque part, ils ne veulent pas. Et c'est vrai qu'en tant que périscolaires, nous sommes concernés et nos agents ne savent pas et nous non plus en tant que maires. Il y a toute une démarche au niveau national pour voir les formations des uns et des autres, étudier les attitudes à adopter et voir comment stopper le plus rapidement possible. La réflexion est en cours pour bien sécuriser et épauler afin d'éviter ces drames, ainsi que les conséquences.

**Alain PICHON** : Merci. Pascale ?

**Pascale GUITTET** : Merci Président. Bonjour à toutes et tous. Je trouve l'idée de Madame TURI excellente. Je serais donc tout à fait intéressée pour notre regroupement scolaire également. Au-delà de notre problématique au niveau de nos écoles primaires, je voudrais juste rappeler que déjà le Département s'investit pour cette lutte contre le harcèlement scolaire puisque, lors du mandat précédent, nous avons déjà aidé Maxime JOUET qui avait lancé son film contre le harcèlement scolaire « Je te faisais confiance ». Nous avons financièrement participé à la mise en place de ce film. Certains d'entre nous étaient présents lors de ce lancement. C'est un film très fort que nous pourrions peut-être lancer, mais toujours avec l'accord bien sûr de l'Éducation nationale. Je rappelle aussi qu'au Conseil départemental des jeunes (CDJ), lors de la mandature précédente sur les deux dernières

années, nous avons une thématique sur le harcèlement puisque nos jeunes du CDJ avaient mis en place un petit film sur le harcèlement scolaire pour justement motiver et faire comprendre à leurs camarades de collège que le harcèlement était inadmissible. Je propose de le travailler en partenariat avec le service éducation et le service jeunesse pour remettre des choses en place au sein de nos collèges du département.

**Alain PICHON** : Absolument. Henri ?

**Henri COLIN** : Je pense qu'il faut surtout également travailler avec l'Éducation nationale puisque ce qui se passe dans la cour pendant les récréations ou pendant le temps périscolaire c'est une chose mais, là, cela se produit aussi dans les classes et dans les couloirs. Nous le savons bien. Il faut travailler de concert, c'est évident.

**Alain PICHON** : Effectivement. Il existe des choses, mais il faut les amplifier. Frank, peut-être quelques éléments ? Puis Valérie.

**Frank FAUQUEMBERGUE** : Simplement pour vous dire que l'Éducation nationale a un programme qui peut associer les représentants, les partenaires et donc les agents des communes et des collèges, c'est le programme PHARE. Je vous invite à solliciter l'Éducation nationale pour ne pas être oublié lors du tour de table qui normalement s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative. La communauté éducative comprend bien évidemment les parents d'élèves, mais aussi tous les personnels, les partenaires, dont les collectivités territoriales.

**Alain PICHON** : Merci. Valérie ?

**Valérie DAUGE** : Oui, Président, chers collègues. J'aimerais aborder un sujet qui est pour moi un sujet de santé publique. Je regardais l'émission *Zone interdite* hier soir sur l'addiction aux écrans. En tant que Département, nous avons les compétences jeunesse, enfance, sport, santé, handicap et je crois que nous avons, tous, notre rôle à jouer dans la sensibilisation pour nos jeunes. C'est vrai que les analyses, les témoignages, les études qui ont pu être faites sont, à mon sens, alarmants et il faut que nous soyons hyper vigilants pour nos jeunes, pour leur santé, pour leur bien-être et travaillons aussi tous ensemble pour essayer de les sensibiliser. Mais aussi sensibiliser les familles à limiter cette addiction aux téléphones, aux tablettes et aux différents écrans sous toutes ses formes. Nous l'avons bien vu sur l'obésité et les troubles neurodéveloppementaux, les troubles sont larges et préoccupants pour l'avenir de nos jeunes et des petits à venir, même des adultes.

**Alain PICHON** : Très bien. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Je vous remercie et nous pouvons nous retrouver dans les différentes commissions du groupe 1. Merci à tous. Bonne commission.

La séance est levée à 10 h 25.

La Secrétaire de Séance

Conseillère départementale



Joëlle PELTIER

Le Président du Conseil Départemental

de la Vienne



Alain PICHON